

Famille : FABACEAE-MIMOSOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Fillaeopsis discophora*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rosâtre

Aubier : peu distinct

Grain : grossier

Fil : contrefil

Contrefil : accusé

Notes : Le bois est brun rosâtre à brun grisâtre avec des veinures brun orangé. Présence de bois de transition entre l'aubier blanc jaunâtre et le duramen coloré.
La grume est souvent sinueuse.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 80 à 130 cm

Épaisseur de l'aubier : de 5 à 10 cm

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité* :	0,58	0,04
Dureté monnin* :	2,6	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,42 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,4 %	0,6 %
Retrait radial total (RR) :	3,3 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	1,9	
Pt de saturation des fibres :	25 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression* :	45 MPa	5 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	79 MPa	16 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	11700 MPa	1600 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 4 - faiblement durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Durabilité très variable vis-à-vis des champignons de pourriture.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale

Risque de déformation : élevé

Risque de cémentation : non

Risque de gerces : aucune information disponible

Risque de collapsé : non

Table de séchage suggérée : 2

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	50	47	84
40	50	45	75
30	55	47	67
20	70	55	47
15	75	58	44

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : denture stellite

Outils d'usinage : au carbure de tungstène

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Le NIEUK dégage une odeur désagréable à l'état frais.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue

Collage : correct

Notes : Bois peu fendif.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué

Emballage-caisserie

Coffrage

Notes : Sa mise en œuvre présente de nombreuses difficultés, liées, notamment, au contrefil ou à une faible stabilité. Ces défauts limitent très fortement les possibilités d'utilisation de cette essence qui devra être mise en œuvre en respectant tout particulièrement les règles de l'art.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cameroun	EYEK	Congo	MOULALA
Congo	MOUALI	Gabon	ENOUMNOUME
Gabon	EYEGH	Gabon	TFOUMA
Guinée Équatoriale	ANGOCON		

